

## Conditions d'admission

### Admission en Master 1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise (en vue de poursuite en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale) :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

**Attention :** depuis la rentrée universitaire 2023, les candidatures au Diplôme National de Master (DNM) se déroulent exclusivement via la plateforme officielle "Mon master". La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise et du Master 2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise au directeur de l'UFR qui les prononce.

### Candidature Master 1 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

### Admission en Master 2, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale :

À l'issue de la première année de master Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise, l'inscription en deuxième année de Master dans le parcours droit Social et RSE est de droit lorsque la validation du M1 Droit social et RSE a été acquise sans redoublement l'année précédant l'année de formation en M2.

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master 1) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale, qui propose(nt) les admissions directes en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale au directeur de l'UFR qui les prononce.

### Candidature Master 2 :

Plateforme « Ecandidats » <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

## Contacts

### Responsable de Formation

Nathalie FERRÉ, maître de conférences  
Magali ROUSSEL, maître de conférences

### Secrétariats pédagogiques

M1 (Bureau H 209) : 01 49 40 32 92 ; [m1prive.dsps@univ-paris13.fr](mailto:m1prive.dsps@univ-paris13.fr)

M2 (Bureau H 210) : 01 49 40 44 10 ; [m2rse.dsps@univ-paris13.fr](mailto:m2rse.dsps@univ-paris13.fr)

### Informations inscriptions

Service Scolarité de l'UFR DSPS (Bureau H 213)

[scolarite.dsps@univ-paris13.fr](mailto:scolarite.dsps@univ-paris13.fr) / 01 49 40 44 75 / 01 49 40 61 38

## Accès

### Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de Villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse.

### En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

### En transport en commun

**Depuis Paris :** Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

**Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse :** prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

**Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :** prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.

[www.univ-spn.fr](http://www.univ-spn.fr)



## Master mention

# DROIT

## Parcours Droit social et relations sociales dans l'entreprise



## Objectifs

**Le parcours est à visée professionnelle. Ses objectifs sont de :**

- Compléter la formation des étudiants dans les matières indispensables à la formation de tout avocat ou juriste en droit social ;
- Mettre les étudiants en situation de se présenter et de réussir à l'examen d'entrée à l'école du barreau ;
- Donner aux étudiants toutes les compétences théoriques et pratiques que requièrent les fonctions de juriste en droit social dans un contexte où les relations de travail doivent être maîtrisées.

## Compétences visées

- 🔗 **Aptitude à donner des consultations** en droit social en qualité d'avocat ou de juriste.
- 🔗 **Aptitude à rédiger des actes et documents divers** en lien avec le droit social (contrat de travail, lettre de licenciement).
- 🔗 **Aptitude à exposer clairement les problèmes de droit** et à les analyser.
- 🔗 **Aptitude à l'écoute et à la compréhension** des publics de salariés.
- 🔗 **Compétences en ressources humaines** (évaluation, recrutement, formation professionnelle, santé et sécurité au travail...).

## Métiers visés

🔗 **Juristes** en droit social dans un groupement de droit privé (sociétés industrielles, civiles et commerciales, associations, banques, syndicats, entreprises à statut...);

🔗 **Avocats** spécialisés en droit social ;

🔗 **Inspecteurs du travail.**

## Organisation de la formation

**La formation est organisée en 4 semestres.** Aux semestres 1 et 2, elle propose des Unités d'Enseignement fondamentales, des unités complémentaires et des Unités d'Enseignements. Certains cours sont communs à ceux faisant partie du tronc commun de la mention. Les Unités d'Enseignement fondamentales de droit social sont composées de cours magistraux et de travaux dirigés. La présence aux TD est obligatoire (sauf cadre particulier).

**En Master 2 (semestre 3 et 4),** sont proposées des enseignements divers de droit du travail et de ressources humaines. Au semestre 4, les étudiants peuvent être associés à la formation proposée par l'IEJ (Institut d'Études Judiciaires) de l'université. La présence à tous les cours et aux examens blancs proposés par l'IEJ est alors obligatoire. La formation comprend la réalisation facultative d'un stage. Les étudiants, qui ne se désirent pas être inscrits à l'IEJ, peuvent soit effectuer un stage (d'une durée minimale de trois mois), soit réaliser un mémoire de recherche.

## Programme

### Master 1<sup>ère</sup> année

#### SEMESTRE 1

##### **UE FONDAMENTALE 1 - 9 ECTS**

Droit de la sécurité sociale  
Le contrat de travail

##### **UE FONDAMENTALE 2 - 6 ECTS**

Conventions et accords collectifs de travail

##### **UE COMPLEMENTAIRE 1 - 6 ECTS**

Histoire du droit social  
Droit des assurances  
Régime général de l'obligation

##### **UE COMPLEMENTAIRE 2 - 6 ECTS**

Droit international privé 1  
Droit de la santé

##### **UE TRANSVERSALE 1 - 3 ECTS**

Anglais juridique

#### SEMESTRE 2

##### **UE FONDAMENTALE 1 - 9 ECTS**

Droit social international et européen  
La représentation du personnel

##### **UE FONDAMENTALE 2 - 6 ECTS**

Protection sociale

##### **UE COMPLEMENTAIRE 1 - 6 ECTS**

Préventions et traitements des entreprises en difficulté  
Droit de la propriété intellectuelle

Convention européenne des droits de l'homme et droit privé

##### **UE COMPLEMENTAIRE 2 - 6 ECTS**

Procédure pénale  
Droit international privé 2  
Histoire de la justice

##### **UE TRANSVERSALE 1 - 3 ECTS**

Anglais juridique

##### **UE LIBRE**

Point bonnus éventuels, engagement

### Master 2e année

#### SEMESTRE 1

##### **UE FONDAMENTALE 11 - 5 ECTS**

Rupture du contrat de travail - 3 ECTS  
Pouvoir de l'employeur, droits et libertés des salariés - 2 ECTS

##### **UE FONDAMENTALE 12 - 5 ECTS**

Licenciements économiques collectifs - 3 ECTS  
Restructuration et statut collectif - 2 ECTS

##### **UE FONDAMENTALE 13 - 6 ECTS**

Santé et sécurité au travail - 3 ECTS  
Formation professionnelle - 3 ECTS

##### **UE FONDAMENTALE 14 - 6 ECTS**

Durée du travail - 2 ECTS  
Rémunération - 2 ECTS  
Gestion des ressources humaines I - 2 ECTS

##### **UE FONDAMENTALE 15 - 2 ECTS**

Anglais - 2 ECTS

##### **UE COMPLEMENTAIRE - 6 ECTS**

Grands principes directeurs du procès - 6 ECTS

#### SEMESTRE 2

##### **UE FONDAMENTALE 16 - 6 ECTS**

Négociation collective - 4 ECTS  
Gestion des ressources humaines II - 2 ECTS

##### **UE FONDAMENTALE 17 - 6 ECTS**

Droit public du travail - 2 ECTS  
Droit syndical - 2 ECTS  
Mobilité internationale - 2 ECTS

##### **UE FONDAMENTALE 18 - 4 ECTS**

Contentieux social - 2 ECTS  
Nouvelles technologies et droit du travail - 2 ECTS

##### **UE FONDAMENTALE 19 - 12 ECTS**

Stage et rapport de stage

##### **UE FONDAMENTALE 12 - 2 ECTS**

Anglais - 2 ECTS